

Politique agricole commune (PAC): régimes de soutien direct

2000/0335(CNS) - 14/06/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Friedrich-Wilhelm GRAEFE ZU BARINGDORF (Verts /ALZ, D) sous réserve des amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent). Afin de soutenir les exploitations à faible revenu, affiliées au régime simplifié, le Parlement estime que les aides directes devraient être majorées de 20% à concurrence d'un montant annuel de 1 500 EUR maximum.